



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Bilan de France Relance en Haute-Loire le 20 janvier 2022

I. Aides de France Relance pour les entreprises et l'agriculture

Total pour les entreprises : 52 millions d'euros

- 133 projets aidés à hauteur de 28,8 millions d'euros (compétitivité + transition écologique)
- baisse des impôts de 23,2 millions d'euros pour 2500 entreprises

Total pour l'agriculture et le renouvellement forestier : 4 millions d'euros

A. Avec le soutien de France Relance, l'industrie de Haute-Loire investit pour améliorer sa compétitivité et développer les emplois

1. Baisse des impôts de production

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une **baisse des impôts de production de 23,19 M€ pour 2503 entreprises du département.**

2. Modernisation et développement de l'industrie (101 projets – 18,7 M€)

14 entreprises ont été aidées via le dispositif « **soutien à l'industrie dans les territoires** » pour un montant total d'aides accordées de **6,2 M€**. On retrouve par exemple parmi ces entreprises Légupuy, Greenfab, Barbier et V-Métal.

4 entreprises sont lauréates de l'appel à projet « **résilience pour les secteurs stratégiques de l'industrie** » pour un montant total de **2,5 M€**. Il s'agit de Jet Cut (aéronautique), Linamar Montfaucon Transmission (sous-traitant automobile), Fareva la Vallée (santé) et Moulinage du Solier (intrants critiques de l'industrie).

83 projets industriels de Haute-Loire ont reçu une réponse positive pour bénéficier d'une aide au titre du guichet « **Industrie du futur** » opéré par l'ASP, pour un montant total de **10 M€**.

3. Soutien à l'export (92 965 €)

France Relance accompagne les entreprises de Haute-Loire à l'**export** :

- Au 31 octobre 2021, 25 entreprises de Haute-Loire ont bénéficié de **chèques export** dans le cadre de France Relance pour les encourager à prospecter à l'international.
- 1 **volontariat international en entreprise** (VIE) a été financé grâce à France Relance.
- Au 31 mars 2021, 2 entreprises bénéficiaient **d'assurance prospection**.

4. Numérisation des TPE, PME et ETI

France relance aide à la **numérisation des TPE, PME et ETI** :

- Au 31 octobre 2021, 397 accompagnements d'entreprises ont été dispensés en Haute-Loire pour aider à la numérisation.
- Au 31 octobre 2021, 292 entreprises ont bénéficié de chèques numériques (achat de logiciels, de plateformes...).

B. L'État accompagne les entreprises dans la transition écologique

1. Recyclage du plastique (15 projets – 6,4 M€)

France Relance a accompagné **6 entreprises** du secteur de la plasturgie au titre du **fonds de soutien de l'État à la vente de matières plastiques issues du recyclage**, pour un montant total de **1,44 M€** de subventions, contribuant ainsi au développement de l'économie circulaire.

9 entreprises, principalement de la plasturgie, bénéficient de subventions de l'appel à projets **ORPLAST** de l'ADEME (Objectif Recyclage Plastique) qui vise à aider la filière plasturgie dans son évolution. Le montant total des aides est de **5 millions d'euros**.

6. Décarbonation de l'industrie (17 projets – 3,7 M€)

France Relance accompagne la **décarbonation de l'industrie**. En Haute-Loire, **l'entreprise Michelin** fait partie des 32 lauréats en France de l'appel à projets « **efficacité énergétique** » et bénéficie ainsi d'une aide de 1,75 M€. **L'entreprise Biosyl** est l'une des 16 entreprises françaises lauréates de l'appel à projets en faveur de la **production de chaleur biomasse**. Elle pourra bénéficier d'une subvention de 1,77 M€.

15 entreprises du département bénéficient du soutien du dispositif « **entreprises engagées pour la transition écologique** » de France Relance qui est dédié aux TPE et PME. Le montant total des aides est de 229 000 euros.

C. Soutien au secteur de la culture

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine et notamment les monuments historiques.

- La **cathédrale du Puy-en-Velay** bénéficie de 842 000 M€ du plan cathédrales de France Relance pour restaurer les couvertures du dôme (clocher Angélique), le chœur, les chapelles adjacentes et le bâtiment des Clergeons.
- Au 30 septembre 2021, **29 entreprises** des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du numérique et du livre ont bénéficié du soutien de l'État en Haute-Loire.

D. Transition agricole et filière bois – forêts

Mesure 1 : Plan protéines végétales

Concernant le plan protéines amont (matériel + semences), 24 dossiers du département ont été retenus pour une aide totale de **196 105 euros** :

- phase 1 : 8 dossiers aidés – 107 558 euros (264 dossiers en AURA)
- 2ème vague matériel : 6 dossiers aidés 78 752 euros (76 dossiers en AURA)
- 2ème vague semences : 10 dossiers aidés – 9 795 euros (179 dossiers en AURA)

Pour le volet **structuration des filières protéines**, le dossier de Sabarot Wassner a été retenu pour un projet d'investissement de 3 millions d'euros.

Mesure 2 : Modernisation des abattoirs

La Haute-Loire se distingue sur la mesure « Modernisation des abattoirs » : sur les 18 dossiers retenus sur l'enveloppe régionale, 2 projets sont issus de la Haute-Loire. La modernisation de **l'abattoir d'Yssingaux** bénéficie dans ce cadre d'une aide de l'État de **396 402 euros**. **L'abattoir de Polignac** bénéficie de **491 471 euros**.

Mesure 3 : Biosécurité et bien-être animal

Concernant les projets améliorant le bien-être animal en élevage, **85 projets** ont été déposés et retenus en Haute-Loire (pour un montant total d'aides de 2 953 325 € euros dont 1 968 884 € du FEADER et **984 442 € de crédits France Relance**).

Mesure 5 : Plantons des haies

Concernant l'appel à projets « Plantons des haies », la chambre d'agriculture et l'EPAGE Loire Lignon ont été retenus pour le volet animation (aide de **24 619 euros**).

Concernant les investissements, **19 dossiers** ont été retenus pour une aide totale de **76 781 euros**.

Mesure 12 : Alimentation locale et solidaire

4 dossiers ont été retenus pour une aide totale de 51 128 euros.

Mesure 13 : Projets Alimentaires Territoriaux

Concernant les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), le plan de relance a permis d'accélérer fortement la dynamique en labellisant de nouveaux PAT et en finançant des actions. Le PAT de la Jeune Loire a été labellisé en niveau 2 le 18 février 2021. La mesure devrait permettre de financer 9 actions d'un montant total de **466 567 euros**.

Mesure 16 : Prime à la conversion des agroéquipements

Pour les exploitants agricoles, **95 dossiers** ont été retenus pour recevoir une **prime à la conversion des agroéquipements**. Ils représentent 5,4 % des dossiers de la région. L'aide totale est de **1 018 966 euros**.

Mesure 17 : Investissements de protection face aux aléas climatiques

Concernant les aides pour les investissements de protection face aux aléas climatiques, **7 dossiers** ont été retenus en Haute-Loire pour un montant d'aide de 25 214 euros.

Mesure 19 : renouvellement forestier

3 coopératives forestières intervenant sur le département (Unisylva, COFORET, CFBL) ont été candidates et retenues pour réaliser des opérations de reboisement dans le cadre de conversion de peuplements ou de replantations à l'issue de coupes de peuplements dépérissant.

20 projets de reboisement sont accompagnés à la suite de dépérissements dus au changement climatique. Ils bénéficient au total de 248 756 euros.

Mesure 20 : Soutien à la filière bois aval

3 scieries bénéficient d'aides à l'investissement grâce au plan forêt filière bois aval et grâce au guichet de l'ASP « Industrie du futur ». Il s'agit de la scierie Filaire, des établissements Celle et de la scierie Borie.

II. Aides de France Relance pour les habitants et la cohésion sociale

A. L'État accompagne les habitants dans leurs projets contribuant à la transition écologique

Pour aider les habitants à rénover thermiquement leurs logements, **4 192 dossiers sont financièrement aidés par l'État via « Ma Prime Rénov »**. Le montant total des travaux associés aux dossiers validés est de plus de 50 M€, pour un montant d'aide de 16,54 M€ TTC, soit un taux de subvention de presque 32 %. Ces travaux permettront de réduire l'empreinte carbone des logements. Sur l'ensemble de l'année 2020, **986** particuliers avaient bénéficié de Ma Prime Rénov.

France Relance a accompagné les habitants de Haute-Loire dans le **verdissement de leur véhicule automobile** avec **1199 primes à la conversion** et **878 bonus écologiques pour des véhicules électriques**.

B. Plan 1 jeune 1 solution

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes de Haute-Loire avec le plan « 1 jeune, 1 solution » avec notamment :

- **1532 primes à l'embauche** de jeunes financées par France Relance entre août 2020 et novembre 2021

- **3405 contrats d'apprentissage** signés grâce à France Relance entre juillet 2020 et le 30 novembre 2021
- **132 contrats de professionnalisation** signés entre juillet 2020 et le 30 novembre 2021
- 167 jeunes entrés en parcours emploi compétences (PEC) entre septembre 2020 et le 30 novembre 2021
- 233 jeunes entrés en contrats initiative emploi (CIE) entre septembre 2020 et le 30 novembre 2021

C. Lutte contre la pauvreté

France Relance soutient **3 projets de lutte contre la pauvreté** : 2 projets portés par les Restos du Cœur et 1 projet porté par Emmaüs.

D. Recycleries

Deux projets de recycleries sont accompagnés par France Relance :

- projet porté par l'association AVI 43 et la CC du Pays des Sucs (22 994 euros)
- projet porté par l'association Coup de Pouce à l'Emploi et la CC des Marches du Velay Rochebaron (190 989 euros)

III. Aides aux collectivités territoriales

Total pour les collectivités territoriales : 42,7 millions d'euros en cumulé sur 2020, 2021 et 2022 dont notamment :

- 32,6 M€ de dotations (DETR, DSIL, DSIL exceptionnelle relance, DSIL rénovation thermique, DSID, DSID rénovation thermique, FNADT) : 13,7 M€ en 2020 et 18,9 M€ en 2021
- 4 M€ pour la réhabilitation des friches
- 3,8 M€ pour l'eau et l'assainissement

A. France Relance encourage la transition écologique des collectivités territoriales

1. Rénovation thermique des bâtiments

France Relance c'est 536 783 € mobilisés pour **14 projets de rénovation des bâtiments de l'État**, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

Pour la **rénovation thermique des bâtiments des communes de Haute-Loire et de leurs groupements**, l'État apporte une aide financière de **2,5 M€** (dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) rénovation thermique). **24 projets** de communes ou EPCI sont financés dans ce cadre.

L'État apporte également son concours à la construction de la Maison Départementale de l'Autonomie du Conseil départemental à hauteur de **1,29 M€** (DSID rénovation thermique).

2. Protection et valorisation de la biodiversité (172 000 €)

L'EPAGE Loire Lignon bénéficie d'une subvention de l'État à hauteur de 80 % (**172 000 € d'aide**) pour son projet de **valorisation éco-touristique de la zone humide de la Forêt du Champ de Cros** sur la commune de Saint Victor sur Arlanc.

3. Réhabilitation de friches (4 M€)

Concernant la dépollution et la réhabilitation de friches, 2 dossiers d'études et 7 dossiers de travaux sont retenus en Haute-Loire (100 dossiers de travaux dans la région Auvergne-Rhône-Alpes).

Les 2 dossiers suivants sont accompagnés pour les études :

- Commune d'Yssingeaux, ateliers mécaniques du Velay : 15 208 €
- Commune de Saint- Maurice de Lignon, friche Bardon : 47 032 €

Pour les travaux, les 7 dossiers retenus sont les suivants :

- Commune de Saint-Just-Malmont, réhabilitation immobilière de la friche Cheynet : 190 000 €
- SEM du Velay, réhabilitation immobilière de l'îlot Boucher de Perthes au Puy-en-Velay : 173 319 €
- Commune d'Yssingeaux, réhabilitation de la friche des ateliers mécaniques du Velay : 146 521 € (2 aides : 143 900 € et 202 621 €)
- SPL du Velay, opération de restauration immobilière multi-sites en cœur de ville du Puy-en-Velay : 757 700 €
- Chaspuzac, programme de résorption des friches urbaines anciens corps de ferme : 650 000 €
- CC Loire Semène, friche rue de la Flachère à Aurec-sur-Loire : 370 000 €
- Commune de Saint- Maurice de Lignon, friche Bardon : 1 455 750 €

Au total, 4 millions d'euros de l'État permettent donc de réhabiliter des friches de Haute-Loire.

4. Eau et assainissement (3,8 M€)

En Haute-Loire, **43 projets de collectivités territoriales ou syndicats** ont bénéficié de subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour mener des projets en matière **d'eau potable et d'assainissement pour 3,8 M€ d'aide** : 22 projets dans le cadre du plan de reprise (aide totale de 2,3 M€) et 21 projets dans le cadre du plan de relance (montant total de l'aide : 1,5 M€).

5. Mobilités (368 000 €)

En matière de **mobilité active**, la **commune de Langeac** est soutenue par l'État à hauteur de **368 000 €** pour développer son réseau de pistes cyclables grâce au plan vélo du plan de relance.

B. L'État aide les collectivités territoriales dans leur transition numérique au bénéfice des citoyens (1,89 M€)

21 conseillers numériques irrigueront le territoire (1 050 000 € en 2 ans).

La **commune de Saint-Julien-Chapteuil** est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique des territoires » pour son projet « l'Assemblée ». Elle sera accompagnée par l'État à hauteur de 50 000 € dès 2021 puis sera de nouveau aidée en 2022 et 2023.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires a remporté un grand succès avec en Haute-Loire 76 lauréats pour 79 dossiers déposés (486 749 €).

Le numérique est également mis au service de la culture avec les **musées numériques**, les "microfolies". **5 projets** de Haute-Loire ont été déposés et retenus : Aurec-sur-Loire, Brioude, Craponne-sur-Arzon, Saint-Julien-Chapteuil et Yssingaux (156 387 €).

4 projets sont subventionnés par le guichet territorial de transformation numérique des collectivités territoriales (94 247 €).

C. L'État a augmenté ses dotations aux collectivités en 2020 et 2021: DETR, DSIL, DSIL exceptionnelle relance, DSIL rénovation thermique, DSID, FNADT (32,64 M€)

1. Dotations attribuées en 2020 (13,71 M€)

- DETR (dotation à l'équipement dans les territoires ruraux) : 9,5 M€
- DSIL classique (dotation de soutien à l'investissement local) : 2 M€
- DSIL exceptionnelle relance : 1,54 M€
- DSID (dotation de soutien à l'investissement des Départements) : 670 000 €

2. Dotations attribuées en 2021 (18,93 M€)

- DETR : 9,61 M€
- DSIL : 2,06 M€
- DSIL exceptionnelle relance : 2,12 M€
- DSIL rénovation thermique des bâtiments : 2,5 M€
- DSID : 850 000 €
- DSID rénovation thermique des bâtiments : 1,29 M€
- FNADT relance : 500 000 € (dont 200 000 € pour les travaux de sauvegarde de l'ancien couvent de la Visitation et 300 000 € pour la restauration de l'Église Saint-Pierre des Carmes au Puy-en-Velay).